

undefined - jeudi 12 avril 2018

TROIS FRONTIÈRES

PARTICIPATION CITOYENNE

Quatre nouvelles communes signent le protocole

PIERRE HERZOG



Les quatre maires ont paraphé le dispositif de participation citoyenne en présence des représentants de la sous-préfecture et de la gendarmerie. Photo L'Alsace/P.H. La participation citoyenne, un dispositif organisé et encadré. Photo L'Alsace / Pierre Herzog

Le sous-préfet Jean-Noël Chavanne et les maires de Hésingue, Hégenheim, Rosenau et Attenschwiller ont signé cette semaine le protocole de mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne dans les quatre communes.

Le dispositif de participation citoyenne a pour but « la détection précoce des actes répréhensibles et permet à la gendarmerie d'intervenir rapidement. Il a fait ses preuves dans le département car les citoyens sont partenaires de leur propre sécurité en participant à un maillage fin du territoire, un filet de sécurité », précise le sous-préfet de l'arrondissement de Mulhouse, Jean-Noël Chavanne. La participation citoyenne permet ainsi de rassurer la population et d'améliorer la réactivité de la gendarmerie face à la

délinquance quotidienne.

Avec le protocole signé par les maires de Hésingue, Hégenheim, Rosenau et Attenschwiller, ces quatre communes disposent dorénavant à leur tour de « référents » qui sont appelés à recevoir et à transmettre le signalement de faits « qui ont attiré défavorablement leur attention ».

• Solidarité et relations avec la gendarmerie

Gaston Latscha, maire de Hésingue, indique que six référents sont désignés pour l'instant, après accord du procureur, et il salue cette initiative qui permet la participation des citoyens.

Thomas Zeller, maire de Hégenheim, souligne pour sa part que la commune se situe dans un secteur proche de la frontière, avec beaucoup de passage, ce qui augmente la délinquance. Il travaille actuellement à un « développement de la solidarité de village où l'on apprend à regarder ce qui se passe ». Hégenheim dispose d'une vingtaine de référents qui s'investissent dans le domaine de la sécurité.

Thierry Litzler, maire de Rosenau, estime lui aussi que « la commune souffre de sa situation sur un axe passant, à quelques minutes de l'autoroute ». Dans ce village, a été installée une vidéoprotection qui sera complétée par deux policiers municipaux. « La dizaine de référents n'est pas constituée que de retraités mais aussi d'actifs, venant de quartiers et de catégories professionnelles différentes, ce qui est un atout et crée du lien social . »

Enfin Denis Wiederkehr, maire d'Attenschwiller, indique pour sa part que « la commune a été longtemps tranquille, jusqu'à l'année 2015, qui a connu une poussée de cambriolages ». Le dispositif de participation citoyenne lui convient bien car les bénévoles « ont accepté de jouer le jeu et vont travailler ensemble ».

Lors de la quadruple signature du protocole, le lieutenant Sébastien Renard, commandant de la communauté de brigades de Saint-Louis/Hagenthal, et le chef d'escadron Franck Elbachir, commandant de la compagnie de gendarmerie de Mulhouse, étaient également présents. Ce dernier s'est félicité de ce dispositif « simple, organisé, encadré, qui permet une remontée et une redescende du renseignement » et grâce auquel les informations transmises à la gendarmerie permettent de faire des recoupements qui aboutissent régulièrement à des interpellations.